

CONSENTEMENT ECLAIRE ET RECOMMANDATIONS AVANT UN TRAITEMENT D'UNE OU DE PLUSIEURS LESION(S) PIGMENTAIRE(S) PAR LE LASER MULTILINE™

But et rythme du traitement

Le but du traitement est de détruire certaines lésions pigmentaires, congénitales (présentes à la naissance) ou acquises, par un laser approprié. C'est un traitement qui peut demander une ou plusieurs séances (1 ou 2 pour des lentigos solaires ou séniles, parfois plus pour des taches du type mélasma). L'éclaircissement de la tache se fait progressivement. Bien que le traitement par laser pigmentaire soit très efficace, aucune garantie ne peut être donnée d'un résultat total et parfait car la mélanine peut être secrétée et reconcentrée dans la peau sous l'effet hormonal et du soleil.

Consignes avant la séance

Ne prendre aucun médicament non autorisé par le médecin lasériste pendant la semaine précédant la séance. Le jour même ne pas mettre de crème ni de déodorant sur les zones concernées.

Douleur

Le port de lunettes de protection adaptées est obligatoire pendant la séance. Une légère sensation douloureuse peut être ressentie, variable selon les zones traitées et selon les patients. Les impacts lasers sont désagréables mais pas douloureux et ne nécessitent pas, le plus souvent, d'anesthésie locale. Toutefois, chez l'enfant, l'application d'une crème anesthésique locale de contact 2 heures avant la séance sous occlusion peut être utile (pour une tache café-au-lait de grande taille par exemple).

Suites immédiates

Après le passage du rayon laser sur la lésion à traiter, on observe un blanchiment de la peau ou un léger saignement punctiforme. Quelques heures après, la formation de fines croûtes qui persistent pendant 8 à 10 jours est un phénomène normal.

Soins après la séance

Ils consistent en une désinfection et l'application d'une crème cicatrisante ou dépigmentante quotidiennement. Il faut impérativement éviter d'accélérer la chute des fines croûtes. La cicatrisation terminée, la tache disparaît progressivement dans les semaines qui suivent.

Risques

Après la séance, la peau peut être rouge et œdématiée pendant deux à trois heures. Parfois la teinte de la peau de la zone traitée peut se modifier légèrement : blanchiment (hypochromie) ou plus foncé (hyperchromie), surtout chez le sujet de phototype élevé ou bronzé. Il est indispensable d'appliquer une protection solaire après la séance. Malgré cette protection bien faite, la récurrence pigmentaire de certaines lésions est possible. Le risque de cicatrice est très faible.

Absence de cotation de cet acte médical dans la nomenclature de la Sécurité sociale.

Aucun remboursement n'est possible et aucun arrêt de travail ne pourra être accordé pour cet acte à visée esthétique.

Je déclare avoir complété le questionnaire médical exhaustivement et du mieux possible.

Nous avons convenu avec le Docteur Corinne Horyon du choix des produits et techniques qui pourraient être utilisés au cours de mon traitement et c'est en toute connaissance de cause et après réflexion que je consens à ces soins médicaux esthétiques et que je l'autorise à les pratiquer.

Fait à Aywaille, le

Nom – prénom du patient :

X
Signature

Docteur Corinne Horyon

X
Signature